

COMMUNIQUE DE PRESSE



Saint-Étienne, le 6 mars 2018

PRÉSENCE D'UN LOUP AVÉRÉE À SAINT-PIERRE-DE-BOEUF

Dans la nuit du 26 au 27 février 2018, une attaque avec prédation sur un mouton a eu lieu sur la commune de Saint-Pierre de Bœuf. L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et la Louveterie départementale se sont rendus sur les lieux afin d'effectuer les constatations et analyser les circonstances de l'attaque et les causes de la prédation.

L'expertise réalisée sur la base de ce constat et d'un piège photographique a conclu à la présence sur les lieux d'un loup solitaire. Il s'agit du premier constat de présence avérée du loup sur le département de la Loire. Jusqu'à ce jour, tous les signalements de passage ou présence potentielle de loup avait été démentis sur la base des expertises de terrain réalisées.

Ce premier constat de présence ou de passage avéré du loup sur le département de la Loire était attendu, étant effective depuis plusieurs années dans des départements voisins. Pour autant, à ce stade, ce constat ne conduit pas à considérer le département comme une zone de présence permanente de l'espèce.

Il convient néanmoins de déployer dans le département les premières dispositions et mesures prévues au plan national loup.

En premier lieu, le préfet de la Loire installera et réunira le 26 mars le comité départemental loup. Cette instance permettra de réunir tous les acteurs impactés par l'arrivée du loup dans le département (services départementaux et régionaux de l'État, louveterie départementale, représentants des intérêts agricoles, forestiers, cynégétiques, et environnementaux, association des maires, conseil départemental), et d'organiser en toute transparence le déploiement des mesures adaptées : partage des informations objectives, renforcement du réseau d'observateurs et de relevés d'indices de présence, analyse de la vulnérabilité des élevages locaux à la prédation, dispositions de protection des troupeaux, communication publique.

Contacts techniques :

Denis THOUMY – responsable du service Eau et Environnement à la DDT – tél : 04 77 43 80 51

Frédéric SILVESTRE – responsable départemental de l'ONCFS – tél : 06 25 07 06 82

Contact Presse :

Sandrine PECH, cheffe du Cabinet de direction -04 77 43 80 03 – 06 88 39 28 58 - sandrine.pech@loire.gouv